

ABONNEMENT \$1.00 par année.

LA DEFENSE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

"Vitam impendere vero : Consacrer sa vie à la vérité."

Paul Tardivel, Directeur

CHICOUTIMI 12 FEVRIER 1903

VOL. VI, NO 6

LA DEFENSE ABONNEMENT Strictement payable d'avance. ANNONCES, 10 centins la ligne pour la première insertion.

JEUDI, 12 FEVRIER 1903

L'AQUEDUC

La question de l'achat de l'aqueduc occupe beaucoup l'attention des contribuables qui seront appelés sous peu à régler définitivement, espérons-le, cette importante affaire.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur exposant brièvement toute la question et en leur exposant les principales clauses du contrat.

Disons d'abord, qu'en 1895 la Compagnie des Eaux entreprit de construire un aqueduc; la ville n'était pas dans un état de se lancer dans une entreprise aussi coûteuse et passa donc ses pouvoirs à des capitalistes entrepreneurs qui obtinrent de la ville les droits de la pose de leurs tuyaux, pour un temps déterminé.

Aujourd'hui, la ville qui a pris un développement considérable, en nombre et en valeur, a crû qu'il était opportun et dans son intérêt de négocier l'achat de l'aqueduc, avec la Compagnie des Eaux.

Les représentants des deux parties intéressées ont discuté après un travail, que nous avons toute raison de croire consciencieux, le règlement que le conseil a voté deux fois et qui maintenant sera soumis, en dernier ressort, à la décision des contribuables, samedi, le 21 du courant.

Nous n'avons pas de doute que les conseillers qui représentent la ville dans les comités, ont mis tout leur savoir, toute leur intelligence à obtenir de la compagnie les meilleures conditions possibles.

Devant le conseil, cependant, le règlement a été combattu. Il reste à savoir si le public prendra au sérieux cette opposition tardive et assez étrange puisqu'elle vient justement de ceux qui ont apporté la plus grande somme de concours à l'édification du présent règlement.

Résumons maintenant le règlement décrétant l'achat, par la ville de l'aqueduc actuellement la propriété de la compagnie des Eaux et de l'Electricité.

Nous savons qu'il existe, parmi les privilèges accordés à la Compagnie, une réserve établissant un droit basé, au sujet du rachat de l'aqueduc par la ville. La Compagnie a bien voulu ne pas se prévaloir de ce droit et a accepté les conditions d'un règlement que la ville de son côté a déclaré "avantageux et moins onéreux que la base de rachat arrêtée par un acte subséquent." Autrement la ville serait obligée de payer \$110,000 étant tenue de capitaliser son revenu brut à 5%. D'après les informations fournies à la ville, la Compagnie a un revenu brut de \$5,500, ce qui fait \$110,000.

La Compagnie s'engage à livrer l'aqueduc dans le meilleur état et de terminer la prise d'eau.

Pour ce qui est de la partie financière de ce règlement, la ville paiera à la compagnie la somme de \$1,975 tous les six mois, en juillet et en janvier, pendant cinq

quants ans. Cette somme sera grandement remboursée par le revenu de la collection qui devra être de \$2,550 pour six mois.

Rappelons avant de terminer que la ville, avant d'entrer en négociations avec la Compagnie, a fait dresser par un ingénieur des plus expérimentés, M. Chs Baillargé, un rapport rendant compte de la capacité et de l'état actuel de l'aqueduc.

M. Baillargé finit son travail en disant que l'aqueduc de Chicoutimi, sous le rapport de la grosseur des tuyaux ou leur rendement, leur épaisseur ou force de résistance, est très satisfaisant.

SI VOUS TOUSSEZ

Si vous toussiez prenez le BAUME RHUMAL, il guérit quand les autres remèdes n'apportent aucun soulagement. C'est un vrai trésor pour ceux qui l'emploient.

Un Drapeau National

Il y a quelques semaines, la question d'un drapeau national, pour les Canadiens français, a été soulevée dans un débat de vues.

La grande presse quotidienne absorbée dans les luttes politiques et dans la course aux faits divers n'a pas crû devoir s'occuper de cette question, pourtant de haut intérêt pour nous.

L'idée n'est pas restée là, nous avons été heureux d'apprendre qu'elle fait sûrement son chemin et nous avons l'espoir qu'elle s'imposera bientôt aux nôtres comme un problème national d'une grande portée.

Tous le savent, nous n'avons pas, à proprement parler, de drapeau national. Dans nos jours de fêtes patriotiques et religieuses nous arborons d'ordinaire le drapeau tricolore qui n'est pas nôtre et qui, certes, de plus en plus, ne nous dit rien qui vaille.

Comme drapeau politique nous avons celui de la Puissance du Canada qui est également le drapeau des canadiens anglais, irlandais, etc.

Pour des raisons de sentiment qu'il nous est impossible de reformuler, les Canadiens-français, depuis qu'ils ont été cédés à la domination britannique, n'ont jamais consenti à faire du drapeau imposé par le conquérant, un drapeau national.

Au lendemain des jours de l'abandon, ils l'ont accueilli comme l'épreuve nécessaire envoyée par une Providence profondément voyante. Et quand vinrent les jours où ce drapeau encore étranger pour eux eut besoin de cœurs vaillants et de bras robustes pour défendre le sol de la patrie, les Canadiens-français furent des plus loyaux par devoir et par honneur. Chaque fois qu'on a honni notre loyauté envers ce drapeau, nous en avons appelés à l'histoire avec fierté.

Mais de là, à le placer à notre tête, dans nos fêtes intimes, d'en faire un signe de ralliement aux jours d'enthousiasmes patriotiques et religieux, il ne faut pas y songer et personne non plus ne nous a jamais demandé cela sensément.

Il nous faut donc un drapeau capable de soulever les sentiments profonds d'un peuple en lui rappelant un passé qui lui tient au cœur, en lui redisant sans cesse ce qu'il est au point de vue national et religieux.

On a songé que le drapeau de Carillon orné d'un Sacré-Cœur symboliserait admirablement bien notre passé et nos espérances d'avenir toujours également salvageardés par une foi robuste.

Ainsi, nous ferions revivre le drapeau qui fut celui de la Nouvelle-France et en plaçant sur son champ bleu azur le Sacré-Cœur,

nous aurions l'honneur d'accomplir le désir que manifesta un jour le Cœur de Jésus, d'orner de son image les drapeaux de France.

A nous, maintenant, de rendre l'idée réalisable en la semant fidèlement.

LE BAUME RHUMAL

Par ses propriétés tonifiantes et adoucissantes, par ses vertus curatives et par son action prompte le BAUME RHUMAL est le remède qui convient à ceux qui toussent sans cesse.

AUTOUR DE L'ENSEIGNEMENT

Dans son numéro de jeudi dernier, le 5 février, la Presse a publié un article au sujet de l'enseignement et des ligues d'enseignement que nous croyons devoir reproduire presque en entier.

"En France l'objet de la ligue est manifeste et il est poursuivi ouvertement avec un plan d'ensemble et une persévérance d'action qui serait mieux employés s'ils l'étaient à introduire la bonne et saine éducation partout, dans les coins les plus reculés, les moins accessibles et les plus dénués de ce pays, plutôt qu'à déchristianiser les enfants de l'école dans les centres aisés où l'instruction est déjà suffisamment répandue.

Nous ne voudrions pas faire l'injure de comparer, dans ses intentions d'action et dans les aspirations qu'elle caresse, la ligue de l'enseignement franco-canadienne à la ligue athée et maçonnique de la France. Notre jeune pays ne tolérerait pas plus l'œuvre de la ligue canadienne sous quelque beau nom qu'elle se cachât, qu'il n'a fait du défunt Institut canadien, mais nous le dirons franchement, nous n'attendons aucun résultat sérieux de cette tentative.

Eile amoindrirait plutôt l'efficacité de notre système scolaire qu'elle ne l'activerait. Elle sera un engin de démolition au lieu d'être un instrument auxiliaire dans l'amélioration de nos modes d'enseignement et du fonctionnement de nos divers rouages officiels.

Son institution même n'est-elle pas un acte de blâme et de censure dirigés contre l'orientation imprimée par notre haut conseil de l'Instruction Publique à l'éducation générale de notre pays ?

Ce corps composé d'abord de nos évêques, par état si essentiellement éducateurs, et d'un nombre égal de laïques éclairés, a-t-il trouvé, jusqu'à présent, une assistance appréciable, chez les fondateurs de la Ligue de l'Enseignement ? N'est-ce pas, au contraire, une note dissonante et criarde qui s'est élevée d'une petite chapelle où l'on chante d'étranges antienne à la gloire de la laïcisation française, sous prétexte de célébrer des progrès que démentent tous les chiffres officiels ?

L'œuvre de l'enseignement public chez nous, de son progrès et de sa diffusion, la même œuvre que la misère, est difficile, longue, demande des patientes angéliques, des concours universels parmi le peuple, oui des concours profonds sincères, efficaces parmi les contribuables, qu'ils nous est impossible de constater encore à l'heure présente.

Nous avons accompli tous les progrès qu'il était possible d'atteindre, étant donné nos ressources publiques et l'état d'esprit de nos populations peu portées à S'IMPOSER, (à se TASQUER), même pour un objet d'essentielle importance comme l'instruction.

C'est de la propagande populaire par les journaux surtout, mais aussi par nos hommes publics, par toutes nos classes diri-

geantes qu'il nous faut pour reprendre aux contribuables, petits et grands, que toutes les réformes désirables se conquièrent et se maintiennent au prix de sacrifices constants. Or cette éducation du peuple a été ralentie par bon nombre d'obstacles venus des sphères mêmes de la politique où l'on aime tant aujourd'hui, à invoquer le progrès et à accuser nos institutions des partis pris et des aveuglements qui ne viennent que du culte exagéré de l'intérêt politique.

Le Haut Conseil de l'Instruction Publique, au lieu d'être en butte à des attaques plus ou moins dénuées, mais cruellement perfides, devrait se voir secondé par toutes les classes dirigeantes, qui ont toujours eu, quoi qu'on en dise, voix au chapitre de ses délibérations. Ce ne semble pas là le but que poursuit notre ligue de l'enseignement.

Encore une fois, nous n'inaugurons rien de bon de cette nouvelle création qui semble plutôt destinée à des glorifications désespérées probablement, vaines et stériles dans tous les cas, s'il s'agit d'une impulsion véritable à la cause de l'enseignement dans les localités absolument incapables de le procurer à nos enfants.

Si cette ligue dure, l'on constatera dans cinq, dans dix ans, qu'elle aura pu lâcher notre enseignement dans les villes et former des générations d'enfants enclins à croire que la religion n'est pas la base de toute éducation chrétienne et patriotique, mais elle n'aura en rien contribué à l'élevation du pourcentage des écoles construites et des enfants qui les fréquentent."

M. H. Bernard dans une lettre qu'il adresse à la Presse fait les remarques suivantes au sujet de la prétendue influence exercée sur l'éducation par la ligue de l'enseignement en France.

"Si cette ligue a exercé une réelle et bienfaisante influence, comment se fait-il que le système d'Instruction primaire de France soit plus détectueux que celui de la province de Québec ?

Comment se fait-il qu'après avoir fabriqué plus de douze lois et dépensé des milliards pour l'enseignement primaire, la France ne possède que la moitié du nombre des écoles qu'elle devrait posséder, pour être sur le même pied d'égalité que la province de Québec ?

En effet, pour 38 millions d'habitants, il n'y avait en France, en 1887, que 81,130 écoles, dont 62,318 laïques et 18,812 congréganistes, c'est-à-dire une moyenne d'une école par 468 habitants. Pour être aussi bien dotée que la province de Québec, qui possède 5,985 écoles primaires—une école par 250 habitants—la France devrait en avoir 149,625.

On compte encore dans l'armée de 120 à 150 soldats illettrés par régiment. Où est donc l'influence de cette Ligue et de ses membres fort nombreux assurément puisqu'ils sont au nombre de (1,500,000) un million cinq cent mille."

PAS CONTTESTABLE

L'action prompte, énergique et sûre du BAUME RHUMAL n'est pas contestable. C'est à ses propres vertus qu'il doit ses succès constants et toujours croissants. Ne pas oublier à cette saison, qu'il guérit toutes les affections de la poitrine et de la gorge.

CONSEIL DE VILLE

1ère SEANCE

Le 5 février, il y a eu une séance spéciale à la salle du patinoir. Après avoir pris connaissance de diverses demandes de la part des contribuables et avoir approu-

vé un bon nombre de comptes, le conseil a décidé de prendre des mesures de rigueur contre les contribuables qui ne seront pas en règle avec le trésorier, après un avis publié dans les journaux et affiché dans les endroits publics.

Vient ensuite la deuxième lecture du règlement de l'achat de l'aqueduc, après une longue discussion et divers petits incidents.

Présents MM. Savard, maire, Belley, Riverin, Lépine, Tremblay et Villeneuve.

2ème SEANCE

Lundi, le conseil de ville a tenu une autre assemblée spéciale. Cette séance avait été convoquée pour procéder à la nomination d'un secrétaire trésorier pro-tempore et aussi pour décider le jour de la convocation des contribuables qui devront se prononcer au sujet du règlement de l'achat de l'aqueduc.

M. Aimé Savard est appelé par le conseil à remplacer le secrétaire-trésorier absent de la ville.

M. Riverin propose secondé par M. H. Tremblay que le jour de l'assemblée des contribuables soit fixé au 21 courant.

M. Belley, secondé par M. Lépine, propose en amendement: que la convocation des électeurs ne soit pas faite maintenant, mais que le règlement soit de nouveau pris en considération 1° aux fins de réduire le prix d'achat qui est exorbitant et ruineux pour la ville; 2° aux fins d'y inscrire une clause pour que le prix d'achat ne soit payé et les dépenses données qu'après que l'aqueduc aura été mis en ordre et garanti; 3° aux fins de faire subir au dit règlement une deuxième lecture qu'il n'a pas encore eue.

M. Belley se leva et prononça en substance, le même discours qu'il avait fait à la séance de jeudi dernier, et dont voici les principaux points. Le prix est trop élevé, la ville n'est pas en état de faire cette lourde dépense de \$85,000. Les revenus de l'aqueduc seront d'environ \$3,600; les frais d'entretien seront considérables de sorte que la ville aura annuellement un déficit. Qu'on attende dans 17 ans, si la compagnie des Eaux ne veut pas nous offrir d'autres conditions plus acceptables, alors la ville sera maîtresse de la position. Pour un prix moindre que celui demandé actuellement par la compagnie, nous pourrions construire un aqueduc. Notre dette est d'environ \$75,000; nous payons des taxes énormes 1%.

M. le maire Savard dit qu'il a étudié la question à fond, qu'il a pris tous les renseignements possibles. Il affirme que l'aqueduc a coûté à la compagnie près de \$60,000. Le prix est cher pour la ville; cependant il est assuré qu'elle ne pourra jamais acheter l'aqueduc à un prix plus bas. Plus nous retarderons plus nous risquons de payer cher. Plusieurs actionnaires de la compagnie ont hésité longtemps avant de se décider à rentrer en négociations pour la vente de leur aqueduc qui leur rapporte déjà un gros revenu. En achetant l'aqueduc par le présent règlement la ville fera une bonne affaire qui lui rapportera avant peu de bons revenus. L'aqueduc rapporte annuellement environ \$5,100. Si nous en faisons l'acquisition nous aurons à payer en juillet prochain \$1,975, en mai nous aurons eu à collecter \$2,500. La collection de l'aqueduc est des plus faciles. Nos dépenses d'entretien seront d'à peu près \$300; l'aqueduc se payera donc par lui-même. La compagnie s'engage à finir complètement les travaux nécessaires pour terminer la prise d'eau avant le premier juin. L'aqueduc ne perd

pas de sa valeur d'années en années; au contraire, en prenant de l'extension elle prend de la valeur. Est-ce que dans 17 ans la ville, pour le plaisir de la chose, va se mettre en frais de construire un autre aqueduc? La population de la ville augmente rapidement, depuis 5 ans surtout, dans 10 ans il est presque certain qu'elle sera doublée et le revenu de l'aqueduc également. L'aqueduc, d'après l'ingénieur consulte M. Chs Baillargé, que la ville a fait venir pour l'examiner et faire rapport de son état, est dans d'excellentes conditions.

La motion est adoptée et l'amendement est rejeté. Etaient présents MM. Savard, Belley, Riverin, Tremblay, Bassard et Villeneuve.

ILS SONT NOMBREUX

Combien de malades ont dû le rétablissement de leur santé au BAUME RHUMAL le spécifique sans rival pour la guérison des rhumes, toux, grippe, bronchites.

Echos du pays

A Montréal, la semaine dernière la grève des garde-moteur et des conducteurs a causé un grand émoi. La grève a commencé jeudi soir et s'est terminée samedi soir. Tout s'est passé bien paisiblement. Près de 1700 hommes de la compagnie des tramways se sont formés en union et ont ensuite posé leurs conditions à la compagnie qui les a presque toutes acceptées.

La Compagnie reconnaît à tous les employés le droit de faire partie de toute association ou union qu'il leur plaira, mais elle ne peut s'engager à traiter différemment les unionistes et les non-unionistes. De plus, les grévistes ont obtenu la promesse d'un tribunal d'arbitrage et une augmentation de salaire.

On évalué à \$10,000 le coût de la grève des employés des chemins électriques à Montréal, et à \$30,000 le coût de débarrasser des rues de la métropole.

On annonce que Thom. Lomer Gouin, à l'intention de présenter, à la prochaine session de la Législature de Québec, un bill portant à 13 ans au lieu de 12 ans l'âge des enfants travaillant dans les manufactures de la province.

Les deux causes en invalidation des élections de Laval et de Maisonneuve ont été réglées à l'amiable.

Dans Terrebonne, le Dr Desjardins de Sainte-Thérèse a été choisi comme candidat libéral; son adversaire sera M. Henri Masson, conservateur.

De grandes quantités de pulpe sont expédiées de Chicoutimi et de Shawinigan, à Québec. D'ici à l'ouverture de la saison de navigation on emmagasinerà dans les entrepôts au moins 15,000 tonnes de pulpe destinée à l'exportation.

PROVINCE DE QUEBEC

Ville de Chicoutimi

Avis public est par le présent donné que le règlement No 115 ayant rapport à l'achat de l'aqueduc par la Ville de Chicoutimi, a été passé par le conseil de la dite Ville le cinq février courant (1903) qu'il est déposé au bureau du conseil ou les intéressés pourront en prendre connaissance et que les électeurs municipaux propriétaires de la dite Ville de Chicoutimi sont convoqués en assemblée pour samedi le vingt et un février courant à dix heures de l'avant midi au lieu ordinaire des

Magasins à Départements Z. PAQUET

EXAMINEZ

Soyez attentifs les nouveaux patrons Butterick. Ils vous mettront au courant des dernières nouveautés en Junons, Manteaux, etc. Un patron Butterick vous met en état de confectionner vos propres habillements.

Nous en sommes les seuls agents à Québec.

Leçons d'ouvrage artistique à l'aiguille données gratuitement tous les Mardis et Jendis, entre 2 et 4 heures p. m., jusqu'à nouvel ordre.

De nouvelles et importantes surprises!

Nos Nouveautés

Sont évidemment au dessus de toute concurrence!

VOYEZ PLUTOT!

- Imitation de toile blanche, avec patrons bordés en couleurs pour 10c
Autre imitation de toile blanche avec impressions de fleurs pour ta 10c
600 tantes d'orillers, grandeur 20 pouces par 34, valent 12 et 9 et 14c
1200 verges de batiste mouseline
Lansdowne, 36 pouces de large 11c
400 couvre-pieds blancs ou de couleurs provenant de fabriques canadiennes et anglaises, très grandes, première qualité valent \$1.79
Pour... \$1.17
Balance de Chiles de coton, diverses couleurs et différents patrons 12c
Tapis de table, 8 x 4 en brocartelle, avec frange, couleurs mélangées, divers dessins, valent \$4.75
Pour... \$2.98

Z. PAQUET

165-167-169-171 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC, Téléphone 2171

LA BANQUE MOLSON

Constituée par acte du Parlement, 1855. BUREAU PRINCIPAL; MONTREAL. Capital autorisé, \$2,500,000. Capital versé, 2,500,000. Fonds de Réserve, 2,250,000.

BUREAU DES DIRECTEURS: WM. MOLSON, MACHESON, Prés. S. H. EWING, Vice Président. W. A. HENSHAW, Sam'l Finley, F. C. HENSHAW, J. P. CLEGHORN, H. MARKLAND MOLSON. JAMES ELLIOTT, Gérant Général. A. D. DURNFORD, Inspecteur en chef. W. H. DRAPEL, Inspecteur. H. LOCKWOOD, W. W. L. CHIPMAN, Assistants-Inspecteurs.

SUCCESSALES: Acton, Qué. Mesford, Ont. 1 Alvinston, Ont. Moriauburg, Ont. 2 Ajmer, Qué. Ottawa, " 3 Athabaskaville, Qué. Owen Sound, " 4 Brockville, Ont. Port Arthur, " 5 Calgary, Alta. Québec, P. Q. Chicoutimi, Qué. Revelstoke, B. C. Chesterville, Qué. Ridgetown, Ont. Clinton, " Simice, " Easton, " Smiths Falls, " Fraserville, Qué. St. Thomas, " Hamilton, Ont. St. Thomas, " Hensall, " Toronto, " Iroquois, " Toronto, Jct., Ont. Kinrossville, " Trenton, Ont. Knowlton, Qué. Vancouver, B. C. London, Ont. Victoriaville, Qué. Montréal, P. Q. Waterloo, Ont. Montréal, rue Ste-Catherine, Man. thérine. Woodstock, Ont. Montréal Market & Harbour Branch, " 11

Intérêt payé sur dépôts au département d'épargnes

AGENTS DANS TOUTES LES PARTIES DU MONDE

T. D. Ponthriand, Gérant à Chicoutimi.

sessions du conseil, savoir à la salle du Patinoir, à laquelle assemblée le dit règlement sera soumis à l'approbation des contribuables.

Donné ce dixième jour de février mil neuf cent treis.

EDM. SAVARD, Maire

EN FRANCE

Le barde breton, Théodore Botrel, dédié à M. Combes le fier sonnet suivant :

La France des Bretons

"Quand la dernière circulaire a été rédigée, je croyais que la Bretagne était et France!"

(Discours de Combes, 16 janvier 1903)

Non, nous ne sommes pas de votre France,

France anti-libérale, anti républicaine.

Qui machonne en sa bouche et roule en ses yeux fous

Des paroles d'orgueil et de regards de haine!

Debout, calmes et fiers, nous attendons vos coups;

Un cœur indompté bat sous nos tricots de laine;

Et le Celta jamais n'a plié ses genoux

Que devant sa "promesse" ou sa virgée de chène!

Non, la France, pour qui sont morts tant de nos gens,

O ministre! n'est pas celle des réngais:

C'est la France croyante et pure... c'est la vraie,

Celle que nous aurons quand viendra

Et que les gens de Gaule, unis aux gis d'Armor,

Du vieux Champ paternel auront sacré l'ivraie!

La jeunesse catholique

Associés librement, en possession par l'étude d'un programme commun, il est facile aux jeunes catholiques de réaliser l'unité d'action, dernière condition du progrès d'une association.

Les faits ne leur laissent pas, d'ailleurs, la liberté de diverger sur cette action; ils les enferment, eux aussi, dans un dilemme: ou leur action sera populaire, ou elle sera nulle.

Jeunes catholiques français, répètent les faits avec leur douloureuse éloquence, vous êtes aujourd'hui des opprimés. Il serait impossible de le contester et pisieux de récapituler vos défaites. L'accordaire, se défendant en 1831 devant la cour des pairs, assignait cette suprême limite à l'oppression:

"S'il était possible qu'en France un décret exécuté devint une loi par cela seul qu'il est exécuté, il faudrait fuir notre patrie et aller demander aux civilisations les plus abjectes un peu de cette liberté qui ne se perd jamais tout entière, si ce n'est chez les peuples où l'on parle de la violence comme d'une chose sacrée et où l'ordre du maître s'appelle une loi, pourvu que l'esclave ait répondu: J'obéis."

Ce que Lacordaire ne croyait pas possible, vous l'avez vu... Et vous en verrez d'autres.

Il sagissait de votre propre défaite, vous pourriez vous draper dans un pli de votre toge et attendre, sur les ruines, le coup de grâce. Le geste serait aussi beau qu'inutile. Cependant il s'agit—je ne dis pas du salut de votre foi, elle est immortelle—mais de la liberté de vos concitoyens et de la grandeur même de la patrie qui vous est plus chère que votre propre vie. Vous ne pouvez rester inactifs.

Vous adresserez vous aux puissants du jour? Ils voudraient vous rendre la liberté qu'ils ne le pourraient pas. La secte qui les a portés au pouvoir ne leur laisse la puissance du mal et les condamne à l'impuissance du bien. D'une part, quelque part dans son Enfer de ces damnés qui sont réduits à porter des chapes éblouissantes: "Le dehors tout doré éblouit, dit le poète, mais, dessous, elles sont de plomb, — ô manteau écrasant pour une éternité!" Nos gouvernants dans l'habit étincelant de ministre portent le tablier maçonnique. Il est, lui aussi, éternellement écrasant!

Tournez-vous donc vers le peuple. Il est le grand Inconnu; mais dans une démocratie, il est le grand Electeur.

Jeunes catholiques, allez donc au peuple, non pour l'encenser, car la fumée de l'encens obscurcit tout regard humain, mais pour le servir par les œuvres sociales: syndicats, patronages, caisses rurales, secrétariats du peuple, mutualités. Eclairer son esprit par la presse et par la parole. Compénétrez sa vie par la multitude des associations d'études, de gymnastique, de tir... Entendez,

vous aussi, sur le pays un immense réseau. Ce ne sera plus la toile d'araignée maçonnique ourdie dans l'ombre, ce sera le filet miraculeux où le Christ assemble et sauve la multitude des âmes, comme jadis il emplissait de poissons le tramail de Pierre, au grand soleil de la Judée.

On se rappelle la scène superbe de Quo vadis:

Ursus vient de délivrer Lygie. Il porte dans ses bras la jeune fille évanouie; et encore enlaidie. Près de lui, Vinicius, déchirant sa tunique, découvre les cicatrices de ses blessures d'Arménie. Cependant Néron—c'est le puissant du jour—hésite; il ne voudrait pas abandonner sa proie. A ses côtés Tigellin, le conseiller mauvais qu'on retrouve dans toutes les crises, murmure son appel ordinaire: "Ne cède pas, divinité: nous avons les prétoriens..."

Mais le peuple veut la grâce, il l'exige. La pitié l'a enfin saisi, et Néron cède devant le peuple.

Cette scène, nous l'avons revue, en partie, de notre temps.

Lygie enchaînée, c'est la France catholique avec sa beauté et sa chaste pudeur. Ce sont ces humbles religieuses qu'on a dépouillées et chassées.

Vinicius blessé, c'est la France patriote qu'on abreuve d'affronts. C'est l'armée qu'on bafoue et qu'on jette en disgrâce.

Ni Néron, ni Tigellin, ni le persécuteur violent, ni le persécuteur astucieux, ne feront grâce. Ils ne s'arrêteront que devant la pression du peuple.

Aux jeunes catholiques d'éveiller dans l'âme du peuple, pour les causes qui leur sont chères, cette pitié qui n'est que l'avant-coureur de la justice.

HENRY REVERDY.

Madame Pierre Lamothe, qui souffrait d'Anémie, prend les Pilules Rouges et les forces lui reviennent comme par enchantement.

Plus que tout autre personne je crois à l'efficacité des Pilules Rouges, car si ma santé est si bonne c'est dû à ce remède.



Madame Pierre Lamothe

Vous n'avez pas oublié que j'étais malade depuis quatorze ans. J'étais grasse, mais je n'avais aucune force; tous les jours j'étais obligée de me coucher à cause de la faiblesse. J'avais des douleurs dans les reins, un rien me faisait vomir, je n'avais pas de courage et je pouvais toujours dormir. J'ai pris six boîtes de Pilules Rouges, elles m'ont fait tant de bien et je me suis trouvée si heureuse que j'ai continué à en prendre encore six autres boîtes. A présent, je suis forte, je suis toujours gaie, je n'ai plus de douleur, et quoiqu'il y ait plus d'un an que je n'ai pas pris vos pilules, je ne me suis pas sentie abattue une seule journée depuis.

Je n'ai pas besoin de vous dire, Messieurs, toute la reconnaissance que je conserve aux Pilules Rouges et aussi aux Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine pour leurs bons conseils. Je désirerais que l'efficacité de votre touique fût connue partout, et pour cela je vous autorise à publier ma guérison.

MADAME PIERRE LAMOTHE, St-Germain de Grantham, Que.



Belle Guérison

"Je suis aujourd'hui en parfaite santé et je tiens à faire connaître que ce sont les Pilules Rouges qui m'ont remis sur pieds. Je suis jeune encore, mais cependant je connais et je sais tout ce qu'une maladie longue a de pénible et d'ennuyeux. J'ai souffert pendant trois ans d'une faiblesse dérangante qui, sans me tenir au lit, m'obligeait à me traîner et à mettre de côté tout ce qui aurait pu me procurer quelques plaisirs. Je prenais des toniques de toutes sortes, j'avais eu les soins de deux médecins, mais rien n'y faisait, toujours je demeurais faible et incapable du moindre travail. Je me croyais perdue et je frémisais à l'idée que bientôt la consommation couperait court à ma vie, comme elle l'avait fait déjà pour mon père, ma mère et une de mes sœurs. Le dernier hiver, des irrégularités, un rhume opiniâtre et une toux fatigante venant encore ajouter à mes inquiétudes. Depuis longtemps je remarquais sur les journaux les témoignages de beaucoup de personnes guéries par l'emploi des Pilules Rouges, et je ne sais pourquoi l'idée de les prendre ne m'était pas venue plus tôt. Je me décidai donc, après trois années de souffrances, à faire usage de ce remède que l'on disait merveilleux; j'écrivis aux Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine, car j'avais retenu que presque toutes les personnes guéries avaient beaucoup retiré de leurs avis.

Après quatre ou cinq semaines de traitement, j'étais tout joyeuse de me sentir moins abattue et un peu plus forte; je continuai alors régulièrement l'usage de mon tonique, ne négligeant pas de m'entourer des soins qu'on m'avait suggérés dans la réponse à ma lettre, et au bout de quelques mois j'étais tout à fait bien. Ce n'est pas seulement un mieux de quelques jours que j'ai obtenu, c'est une guérison véritable, puisque j'ai plus d'un an que je n'ai pas pris de Pilules Rouges et que je me porte encore à merveille.

J'ai déjà exprimé ma reconnaissance aux Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine, mais je ne veux pas que ce qu'ils ont fait pour moi reste inconnu. Il y a trop de jeunes filles qui souffrent et se désolent pour ne pas leur inspirer de la confiance envers le remède et les médecins qui m'ont sauvée."

MELLE ALINE MONETTE, Winooski, Vt.

Les Pilules Rouges ne sont que pour les Femmes.

Les Pilules Rouges ne sont que pour les femmes; étant spécialement adaptées à la constitution des personnes du sexe, elles ne manquent jamais de guérir les maux dont elles souffrent, comme le "beau mal", les symptômes du retour de l'âge, les dérangements, les irrégularités, les hémorragies, les troubles de la gestation; elles soulagent aussi les douleurs de l'enfantement et donnent aux mères la force de bien nourrir leurs enfants. En guérissant ainsi les différentes maladies de matrice auxquelles les femmes sont exposées, elles soulagent conséquemment les maux de tête et d'estomac, les douleurs de côtes et de reins et enfin toutes les autres souffrances qui sont la séquence naturelle de ces maladies.

Les femmes qui souffrent de constipation devront prendre, en même temps que les Pilules Rouges, les Tablettes Purgatives qui sont, comme les premières, manufacturées par la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Les consultations données au No. 274 rue St-Denis, Montréal, par les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine, sont absolument gratuites. Ces messieurs donnent aussi des consultations gratuites, par lettres, aux femmes malades qui, ne pouvant se rendre à leurs bureaux, veulent bien leur écrire et leur dire ce qui les inquiète.

Les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte, et les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ne donnent jamais de consultations en dehors de leurs bureaux.

Les Pilules Rouges, de plus, portent toujours le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sur l'étiquette rouge qui les entoure. Si votre marchand ne tient pas les véritables Pilules Rouges, nous vous les enverrons sur réception du prix, 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50. Adressez:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 St-Denis, Montréal.

FEUILLETON DE LA DÉFENSE No 6

ABDALLAH-BEN-SALEM

VII LE CONSEIL DE GUERRE

"M. le lieutenant général Desprez, chef d'état-major général de l'armée, va vous remettre un exemplaire de l'ordre de bataille arrêté en conseil de St. Mijsté; les quelques instants qui vous sont nécessaires pour l'examiner donneront à M. le président du conseil, ministre des affaires étrangères, le temps de se rendre au milieu de nous.

"Son Excellence m'a fait, en effet, prévenir qu'elle tenait à vous exposer elle-même la situation politique, l'attitude des puissances dans la question africaine et les intentions du gouvernement.

"Le conseil est suspendu." Lorsque M. de Bourmont eut cessé de parler, les officiers généraux se groupèrent autour du lieutenant général Desprez, qui remit à chacun d'eux un exemplaire de l'ordre de bataille que venait de mentionner le ministre de la guerre.

Les conversations reprirent de plus belle. Les choix faits par le roi étaient unanimement approuvés; les maréchaux de camp se félicitaient de combattre à nouveau sous les ordres des lieutenants généraux avec lesquels ils avaient fait les campagnes du commencement du siècle.

L'armée d'Afrique, placée sous les ordres supérieurs du lieutenant général comte de Bourmont, était partagée en trois divisions, commandées elles-mêmes par les lieutenants généraux baron de Berthezène, comte de Loverdo et duc d'Escars. Chaque division comprenait trois brigades; à la première division appartenaient les maréchaux de camp Forêt de Morvan, Achard et Clouet; les maréchaux de camp Louis de Darnéon, Monk d'Uzer et Colomb d'Arcine, étaient attachés à la deuxième; quant aux brigades de la troisième division, elles revenaient pour chefs les maréchaux de camp de Berthier, Harel et de Montlivault.

L'armée de terre fournissait un contingent de trente-deux bataillons d'infanterie de ligne et de quatre bataillons d'infanterie légère, soit trente et un mille hom-

Il faut continuellement se rappeler que les maladies ont bien peu de prise sur le système lorsque le sang est pur, et que les Pilules Moro, pour les hommes qui ont souffert de Clous, d'Eruptions ou de toute autre maladie de peau indiquant un sang mauvais, sont le remède à prendre.

"Depuis huit ans je souffrais d'impureté du sang qui faisait qu'à tout moment il me sortait des clous sur le corps. Sept médecins différents que j'ai consultés, m'ont traité pendant des années, mais sans résultat. Les Pilules Moro m'ont guéri; j'en ai pris pendant cinq mois. Je n'ai pas eu de clous pendant tout le traitement; depuis longtemps déjà j'ai cessé de faire usage de ces pilules et je suis encore parfaitement bien."



Amedee Saurier

ATEDEE SAURIER, 47 Wilcox St., Springfield, Mass.

"J'ai pris les Pilules Moro pendant à peu près trois mois, j'étais bien malade lorsque j'ai commencé à les employer et cependant, sous leur effet, ma santé s'est tout à fait rétablie. J'ai beaucoup souffert d'une maladie de rognons, j'avais une démanaison, une maladie de peau, qui me torturait continuellement et me rendait très nerveux. J'ai consulté les Médecins de la Cie Médicale Moro, je me suis rendu à leur bureau et je leur ai écrit plusieurs fois. A chaque visite que je leur ai faite et dans chaque lettre que j'ai reçue j'ai trouvé beaucoup d'encouragements et une foule d'avis qui m'ont beaucoup aidé. Ces Médecins m'avaient conseillé les Pilules Moro comme remède sûr dans mon cas et c'est avec plaisir que je déclare aujourd'hui que je n'ai pas été trompé. Sous l'action de ce médicament puissant tous mes souffrances sont disparues, mes forces se sont doublées et ma guérison s'est opérée d'une manière parfaite."



Jérémie Lussier

JEREMIE LUSSIER, Chateauguay Basin, Qué.

Les Pilules Moro ne sont que pour les Hommes.

Les Pilules Moro s'adressent à toutes les affections qui sont l'apanage de l'homme et leur triomphe est surtout dans les maladies rebelles à tout traitement. Elles sont un réparateur du sang, un restaurateur de l'estomac et de la nutrition, et leur emploi peut être indifféremment continué sans aucun danger et avec le plus grand succès, par les hommes faibles ou souffrants. Elles s'assimilent aisément, sont tolérées par les plus difficiles, et sous leur influence on voit le rapide développement des forces, la disparition des maladies et l'accroissement de la santé générale.

Les Pilules Moro guérissent à coup sûr les "efforts," le mal de rognons, les maux de tête, les affections de la vessie, la gravelle, le rhumatisme et les névralgies, les scrofules, le manque d'appétit, la mauvaise digestion, la dyspepsie, la constipation et toutes les autres maladies si fréquentes chez les hommes.

Elles sont aussi un spécifique de l'atonie et de la faiblesse des organes sexuels, les tonifient lorsqu'ils sont prématurément frappés d'impuissance et les mettent en état de remplir les fonctions si importantes de la procréation. Elles groupent sous une forme agréable et sous un petit volume tous les agents capables de restaurer les forces. Les nerfs débilites et inactifs retrouvent en elles toute la puissance éternelle de la jeunesse. Innocuité absolue, résultats curatifs, prompts et complets, que faut-il de plus pour assurer le succès durable d'une merveilleuse médication qui a guéri tant d'hommes souffrants.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent, à leurs bureaux, au No. 1724 rue St-Catherine, Montréal, des consultations gratuites sur toutes les maladies dont les hommes peuvent souffrir. Ils donnent aussi des consultations par lettres, et Fac-simile de la boîte des Pilules Moro.

Les Pilules Moro se vendent 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50. Si votre marchand ne les tient pas nous vous les enverrons sur réception du prix. Adressez:

COMPAGNIE MEDICALE MORO 1724 rue St-Catherine, Montréal.



Le papier de l'enveloppe est blanc, imprimé en bleu.

Les Médecins reconnaissent la valeur du Vin de Quinine de Campbell. C'EST LE TONIQUE IDEAL. Ranime l'appétit. Rend le sommeil. RESTORE LA SANTE. K CAMPBELL & CIE, MFRS. MONTREAL.

CHEMINS DE FER DU CANADA. DEPART DE CHICOUTIMI POUR ROBERVAL ET QUÉBEC. 6.30 A. M.—Express tous les jours excepté le dimanche et le lundi arrivant à Roberval à 10.10 A. M. et à Québec 7.00 P. M.

DEPART DE ROBERVAL POUR QUÉBEC. 8.25 A. M.—Express direct tous les jours excepté le dimanche et le lundi arrivant à Québec à 7.00 P. M.

DEPART DE QUÉBEC POUR ROBERVAL ET CHICOUTIMI. 8.25 A. M.—Express tous les jours excepté le dimanche arrivant à Roberval à 6.45 P. M. et à Chicoutimi à 8.40 P. M.

Excitantes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean à des prix nominaux. Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS.

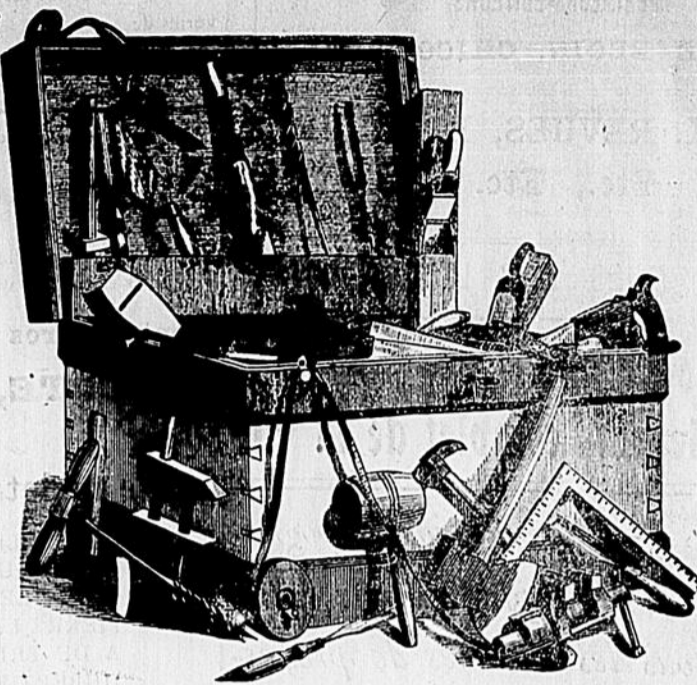
Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries. Pour renseignements au sujet des prix pour les passagers et pour le fret, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, au terminus rue St-André, à ALEXANDRE HARDY, Agent-Général pour les passagers et le fret.

J. G. SCOTT, Gérant-Général. Québec Octobre 2 1902.

OUVRIERS ! OUVRIERS ! !

Vous qui avez besoin d'outils, nous en avons un assortiment très considérable et très variés

- Ciseaux, simple et double longueur
- Gouges, " " "
- Ciseaux à soies
- Ciseaux à douilles
- Ciseaux à charpente
- Ciseaux biseautés
- Ciseaux à tourner
- Gouges à soies
- Gouges à douilles
- Crayons de charpentier
- Mèches à extension
- Mèches en sets de 8 et 16
- Drilles à bois



- Drilles à fer
- Compas
- Trusquins
- Pinces
- Pieds de rois
- Baguettes à bois
- Mouleurs à bois
- Rabots en bois
- Rabots en fer
- Galères en bois
- Galères en fer
- Varlopes en bois
- Varlopes en fer

UNE VISITE EST SOLLICITEE

- COTE, BOIVIN & CIE

CONSTRUCTEUR

Nous sommes heureux de vous faire connaître que nous avons terminé l'installation de notre nouveau département de Ferronneries et nous pouvons fournir tout ce qui concerne la construction :

- CIMENT, PEINTURES PREPAREES,
- TOLES, PEINTURES EN MASTIC,
- VITRES, PEINTURES AU JAPAN,
- MASTIC, PEINTURES A L'HUILE,
- CLOUS, PINCEAUX,
- SERRURES, COUPLETS,
- VIS, CADENAS,
- TARGETTES DE CHASSIS, ETC., ETC.

MOULINS A VIANDE



Nous avons le fameux moulin par excellence pour hacher la viande, "LE GEM" indispensable dans une cuisine et que nous vendons à un prix très bas.

FETE DE MGR LABRECQUE AU SEMINAIRE

Une soirée dramatique

Nos jeunes amis du Séminaire préparent actuellement, à l'occasion de la fête de S. G. Mgr Labrecque, une soirée dramatique et musicale. Ce sera un régal, paraît-il. A en juger par quelques paroles indiscrètes saisies au vol, la pièce que l'on jouera est ni plus ni moins désopilante ; quelque chose d'exquis que l'on va servir aux dilettanti et aux amateurs de Chicoutimi. C'est : *Un pied dans le crime* de Eug. Labiche, l'auteur préféré de ceux qui aiment à rire. Il nous a été déjà donné de lire cette comédie qui, par l'imprévu et le piquant des situations, l'entrain de l'action, la verve des personnages, cela assaisonné d'un sel tout gaulois, est d'un comique à faire dériver une pomme cuite. Bref, ce sera tout à fait fin de... carnaval.

Inutile après cela d'ajouter une réclame banale. Alors, à jeudi, le 19, à la salle du Séminaire. Prix : 50 et 25 centimes. Billets en vente chez M. P.-H. Boily et chez M. Tessier & Petit.

SEUL IL SUFFIT

Pour les affections de la gorge, des bronches, des poignons, employez que le BAUME RHUMAL, s'il vous guérira promptement et sûrement.

Le Grand-Tronc à l'exposition du Japon

La Compagnie du Grand-Tronc a décidé qu'elle prendra part à la cinquième exposition nationale du Japon, qui aura lieu dans la ville d'Osaka, le premier de mars 1903. Cette compagnie vient justement d'envoyer, par l'entremise du Commissaire d'exposition du Canada, à Ottawa, une collection des plus belles et des plus complètes de leur vues représentant les paysages pittoresques et les scènes renommées qui se déroulent tout le long de leur parcours. Cette collection comprend quelques uns des meilleurs tableaux représentant les "plateaux" d'Ontario et maintes autres places d'été situées sur la route du Grand Tronc ; aussi que des reproductions de certains travaux de génie civil, tels que le tunnel Sainte-Claire, la double voie, le pont d'acier à la seule arche sur les gorges du Niagara et le Pont Victoria qui s'étend au dessus du Saint-Laurent près de Montréal. Ces vues auront sans doute, pour effet de faire connaître aux peuples d'Orient les charmes du Canada qui leur est jusqu'ici resté inconnu.

Assemblée politico-agricole

Lundi, 9 du courant, M. Jos. Girard, M. P., rencontra après invitation, les cultivateurs du rang Saint-Joseph, (rang des Maltais.) On sait que M. Girard s'occupe beaucoup et avec succès du développement de l'agriculture dans ses deux comtés aussi après avoir exposé sa politique en peu de mots, il a entretenu longuement les cultivateurs de questions agricoles. Les conseils qu'il a donnés ont été fort goûtés du public intelligent qui l'écoutait ; mais il a regretté et avec raison, que les cultivateurs montraient, en général, trop peu d'empressement à venir écouter ceux qui sont capables de leur donner des renseignements ou de les aider en maintes occasions auprès du gouvernement.

Nous espérons que la population comprendra ces sages remarques et encouragera à l'avenir le zèle de ceux qui se dévouent, après tout, pour son bien être.

VOUS EN VERREZ LA FIN

Avec un hiver humide, les rhumes sont communs ; le meilleur remède pour les guérir radicalement est le BAUME RHUMAL.

A travers Chicoutimi

M. Elzéar Levesque, avocat, est parti samedi dernier pour Québec, d'où il se rendra à New-York pour affaires professionnelles. Il ne sera de retour que vers le milieu de la semaine prochaine.

M. P. Colozza, marchand, est actuellement en voyage à Québec et à Montréal.

M. William Gauthier vient d'acheter la propriété de M. P.-L.-N. Vézin, occupée par M. Tosi-gniant.

M. M. le Dr Jules Constantin, T.-L. Marcoux, L.-P. Biodeau, de Roberval, M. Armand Guy, de Saint-Prime, M. Pitre Gaudreault, de Saint-Bruno, N. Potvin, de Saint-Jérôme étaient à Chicoutimi au commencement de la semaine.

M. Gustave Delisle, imprimeur, vient de faire l'acquisition du matériel d'imprimerie du *Défenseur* de Roberval. Dès la semaine prochaine il ouvrira une imprimerie à Roberval, où le *Lac Saint-Jean* sera imprimé dorénavant. Nous souhaitons grand succès à M. Delisle dans sa nouvelle entreprise.

M. J.-D. Guay est en promenade à Québec.

M. Landry, voyageur de commerce de Montréal, était à Chicoutimi ces jours derniers.

Nous apprenons avec douleur la mort de M. Narcisse Saint-Gelais, de Notre-Dame de Laterrière. Le défunt était âgé de 57 ans.

M. U. Roy, représentant de la maison Thibodeau, est à Chicoutimi.

M. Walter Sweezy vient d'être victime d'un accident qui a manqué de lui coûter la vie. Il s'en revenait à Chicoutimi à bord du convoi du Q. L. St. J. lorsque voulant descendre au Lac Edouard, pendant que les wagons étaient en mouvement, il glissa entre un banc de neige et le convoi et roula sur les rails. Heureusement il put s'accrocher à un wagon et se fit traîner ainsi à quelques pouces des roues, sur une distance de 500 pieds environ. Quand on arrêta le convoi M. Sweezy était à bout de force et dans un pitoyable état, ses vêtements étaient en lambeaux et lui-même avait reçu quelques légères blessures.

M. J. E. A. Dabne, directeur-gérant de la Compagnie de Papier, doit partir mercredi prochain pour un voyage d'un mois en Angleterre, via New York. M. Dabne s'embarquera le 21, à bord du *Lacania* de la ligne Canard.

L'oeuvre de l'Œuvre, à l'Hotel Dieu Saint-Vincent que nous avons annoncée le semaine dernière est maintenant tout à fait organisée, et les personnes qui avaient promis leur généreux concours ont déjà montré beaucoup de zèle.

On parle d'une joute de hockey pour samedi le 21 courant entre le "Chicoutimi" et le "Crescent" de Québec.

La mascarade qui a eu lieu, hier au soir, a été assez brillante ; les costumes étaient variés et le plus grand entrain a régné tout le temps.

Nouvelles du lac Saint-Jean

Le Révérend Père Bischoff, de la congrégation des Rédemptoristes, est parti pour Québec vendredi derniers ; il avait passé près d'un mois dans notre comté. Il a prêché des retraites à Saint-Méthode, à Sainte-Lucie d'Alban, aux Rvds Pères du Monastère de la Trappe de Notre-Dame de Mistassini, à Saint-Amédée de Péribonca et à Saint-Edouard de Péribonca.

Le R. P. Bischoff est grandement édifié de ce qu'il a vu ; la piété dont on a fait preuve dans chaque paroisse n'est une grande source de consolations pour son cœur de missionnaire.

M. Job Bilodeau, du lac Bouchette, était à Chambord en visite chez M. Epiphane Fortin, mardi dernier.

M. Charles Harvey, a été élu maire de Saint-François de Sales.

Madame Georges Boivin, du lac Bouchette, a donné naissance à un fils.

M. Moïse Simard, de Saint-François de Sales, a épousé mademoiselle P. Coté.

Les travaux de la manufacture de pulpe de Métabetchouan avancent rapidement. L'écluse est presque entièrement terminée et l'on a commencé la manufacture elle-même. L'on travaille aussi très activement à compléter la voie ferrée qui relie le chemin de fer du lac Saint-Jean à la manufacture.

M. Pierre Potvin, secrétaire de la manufacture de pulpe de Péribonca, a été à la messe dernière à Notre-Dame de la Trappe de Péribonca.

Les nouvelles des travaux accomplis aux manufactures de pulpe du lac Saint-Jean, tant à Péribonca, qu'à Oulatchouan sont des plus satisfaisantes. Nous avons rencontré M. Lamontagne, teneur de livres à Oulatchouan ; il nous apprend que tout marche en très bon sens, et que M. Pierre Potvin a dit la même chose au sujet de Péribonca.

Le nouveau gouvernement en conseil a confirmé l'érection de la municipalité de Saint-Amédée, Saint-Amédée, comme le savent nos lecteurs, est le territoire adjacent à la manufacture de pulpe de Péribonca.

M. Danise Jalbert est descendu au lac Edouard vendredi dernier ; il est revenu le jour même à Saint-Jérôme.

M. Adélaïde Plourde, du lac Bouchette, a donné naissance à un fils.

M. Nordin, qui a acheté les propriétés de M. T.-T. Delisle, du lac Bouchette, a pris possession de son domaine. Il se propose de faire de très grands travaux. Le lac Bouchette et le lac des Commissaires passent par une ère de grande prospérité.

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de mademoiselle Germaine Morissette, fille bien-aimée de M. le Notaire Maurissette, de Roberval. Elle est décédée à l'âge de 27 mois. Nos condoléances à la famille éplorée.

M. Nérée Cloutier, a été réélu maire de Normandin.

M. Auguste Néron, a été réélu maire d'Alban.

M. B. A. Scott, après avoir passé la semaine dernière à Mistassini est parti pour Québec dimanche soir.

M. Gustave Delisle, imprimeur du lac Saint-Jean, était à Roberval, lundi dernier.

Nous avons la douleur d'apprendre que le Rév. M. Lauriot, curé de Saint-Prime, est assez sérieusement malade.

La retraite de Saint-Bruno est commencée hier : Messieurs les curés des paroisses voisines sont les hôtes de M. le curé de Saint-Bruno.

A Saint-Gédéon est née Marie-Rosana Antonette, fille de M. Charles Cloutier et de Marie Anne Desrosiers.

Parrain : M. Narcisse Cloutier, marraine : M. D. Vigne Desrosiers.

Mademoiselle Alice Desisle, sœur de Madame Entog-Ménard de Roberval, est en promenade chez Madame Ménard depuis quelques jours.

Le Rév. M. Lizotte, curé de Saint-Jean Deschaillons, est à Roberval pour une quinzaine de jours.

Nous avons le plaisir d'annoncer que la semaine prochaine notre journal sera imprimé ici à Roberval.

Avis Public

Avis public est par le présent donné que le conseil a donné ordre de faire rentrer tous les arriérés de taxes dues à la Ville. Ordre est donc donné aux contribuables en défaut de se mettre en règle sans délai, à défaut de quoi des poursuites seront prises contre eux.

Par ordre, ELZ. LEVESQUE, Secrétaire trésorier.

ON DEMANDE

Des soumissions pour couverture en tôle galvanisée d'une église y compris le clocher. Ces soumissions seront ouvertes le 5 mars prochain à Chicoutimi. Les soumissionnaires ne s'engagent pas à accepter ni la plus basse ni la plus haute des soumissions. Pour consultation des plans et devis on pourra s'adresser chez M. Louis Morin, Entrepreneur.

magasin à Chicoutimi ou chez M. J. P. Ouellet, architecte, Québec L. W. et X. MORIN

Entrepreneurs, maçons Chicoutimi.

ABANDON DES AFFAIRES

M. J.-A. Toussaint, horloger abandonne le commerce, et à cette occasion il a décidé de faire une grande vente à réduction de montres, horloges et bijouteries, pour un mois seulement. Au public d'en profiter.

Une horloge-bijou marchant 400 jours sans être remontée et valant \$25.00 sera rade à 25 cents du billet ou 5 billets pour \$1.00

Avis à tous ceux qui auraient quelque compte à régler de le faire au plus tôt.

SIROP D'ANIS CAUVIN Guérit les hémorrhagies, les toux, les bronchites, les rhumes, les catarrhes de la gorge, les maux de tête, les douleurs de l'estomac, les indigestions, les diarrhées, les coliques, les vers, les tumeurs, les abcès, les ulcères, les plaies, les brûlures, les engelures, les coups de soleil, les coups de vent, les coups de froid, les coups de chaleur, les coups de pluie, les coups de neige, les coups de vent, les coups de froid, les coups de chaleur, les coups de pluie, les coups de neige.

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE

Photographies de toutes sortes et d'un fini sans précédent, tirages de tous formats et de tous genres. Vues de Chicoutimi et de tous les endroits pittoresques de la vallée du Sagouay. Galerie complète.

Portraits au crayon, pastels, aquarelles, etc., exécutés rapidement.

Grande variété de moulures de tous genres. Cadres faits sur commande.

Pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

Installation de premier choix et en meilleur goût au nouvel établissement de

J. A. Coté, Photographie, Rue Racine

En face de la Banque Nationale

Prix très modérés. Les ordres donnés par la poste ou autrement sont remplis avec soin et promptitude.

TEMOIGNAGE

A M. Cléophe SIMARD, Agent du Nature's Health Restorer.

Chicoutimi.

Depuis 4 ans je souffrais de constipation et d'autres maux provenant de l'impureté du sang. J'ai fait usage de plusieurs remèdes sans en éprouver aucun soulagement ; même deux médecins qui m'ont été assignés pendant ce temps m'avaient condamné. J'avais même reçu les derniers sacrements, lorsque un agent du célèbre remède "Nature's Health Restorer", étant de passage dans notre village, me vendit de ce merveilleux remède. Après en avoir pris une boîte, je ressentis un bien considérable et je continuai à en prendre jusqu'à mon parfait rétablissement.

Je n'hésite pas à dire publiquement que si je suis aujourd'hui en état de travailler, c'est grâce aux merveilleux effets du N. H. R.

Je demeure actuellement à Chicoutimi où je n'ai pu trouver cet excellent remède dans les pharmacies ; j'ai été assez heureuse cependant de me procurer le N. H. R. chez M. C. Simard.

Je conseille donc à ceux qui souffrent de maladies provenant de l'impureté du sang de prendre ce remède indispensable.

Madame Johnny Beaudoin, Chicoutimi, 24 Janvier 1903.

Banque Nationale

BUREAU CHEF QUEBEC
Capital autorisé..... \$2,000,000.00
Capital souscrit..... 1,469,000.00
Capital payé..... 1,430,000.00
Fonds de réserve..... 350,000.00
Profits indévis..... 60,161.16

DIRECTEURS :

R. AUDETT, Ecr., Président
A. B. DUPUIS, Ecr. Vice Président
HON. JUGE CHAU-V. CHATEAUBERT
VEAU, Ecr.
N. RIOUX, Ecr. NAZ. FORTIER, Ecr.
J. B. LALIBERTE, Ecr.
P. LAFRANCE, Gérant
N. LAVOIE, Inspecteur.

SUCCESSALES :

Québec : St-Yacinthe, Qué.
St-Roch, Joliette, "
Pue St-Jean, St-Jean, "
Montréal, Rimouski, "
Ottawa, Ont., Murray Bay, "
Sherbrooke, Qué. Montigny, "
St-François, Beauport, "
Québec, St-Casimir, "
St-Marc, Q. Nicolet, "
Chicoutimi, Qué. Coaticook, "
Roberval, Baie St-Paul, "
Lévis, " Messisville, "

AGENTS

Londres, Angleterre : The National Bk of Scotland.
Paris, France ; Crédit Lyonnais.
New York, First Nation Bank.
Boston, Mass, Nationale Bank of Redemption.

Attention particulière donnée aux collections. Nous sollicitons la correspondance ; Intéressé sur dépôt.

Louis Drouin, Gérant à Chicoutimi.

LEVESQUE & TREMBLAY

AVOCATS Chicoutimi.

Elzéar Levesque

Onésime Tremblay

Ont ouvert un bureau à la Station d'Hébertville où ils se tiendront tous les mercredis et jeudis de chaque semaine.